République Française - Département de Saône-et-Loire - 3me Circonscription AUTUN-LE CREUSOT

Elections Législatives de Mars 1973

UNION DES RÉPUBLICAINS DE PROGRÈS

Electrices, Electeurs,

Nous vous remercions bien vivement pour votre vote massif du 4 Mars.

Pensez à vos libertés, lorsque vous voterez **le 11 Mars.**

Le choix maintenant est clair : que vous soyez salariés, cultivateurs, commerçants, retraités ou que vous exerciez une profession libérale, deux options vous sont offertes :

— **ou bien vous votez communiste** et vous choisissez l'aventure qui stoppera définitivement l'essor économique de la France et le progrès social équilibré et sûr que nous connaissons ;

— **ou bien vous votez** pour ceux qui vous **proposent le progrès dans l'ordre** et la justice, pour ceux qui vous ont donné la preuve de leur compétence, de leur dévouement et de leur probité.

Avec la **coalition socialo-communiste**, vous voteriez pour la contrainte, le travail dans le désordre et la discrimination des classes sociales, c'est-à-dire, en définitive, la division entre les Français. Ne tentez pas cette aventure !

Avec l'**UNION des RÉPUBLICAINS de PROGRÈS**, vous votez pour la liberté et le travail dans l'ordre et la sécurité.

Pas d'abstention ! De cette élection découle l'avenir de notre Pays.



VOTEZ

TOUTES ET TOUS

le 11 Mars

pour



Henri LACAGNE

Philibert DEMEUSOIS

Vu, les Candidats.

IMP. DELATRE & Cie - LE CREUSOT